

PROJET SOLAIRE EN CHIFFRES

- Un site d'étude de 66,8 hectares sur lequel seront implantés :
 - 14 460 panneaux solaires au sol sur une surface de 8,8 ha
 - 42 370 panneaux solaires flottants sur une surface de 12,7 ha
- Puissance installée totale du site : 31,3 MWC
 - 10,12 MWC pour la partie au sol
 - 21,18 MWC pour la partie flottante
- Production d'électricité estimée à environ 34,5 GWh/an
- Correspond à la consommation d'environ 19 000 personnes/an* soit 1/3 de la population de la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais (hypothèse de 4 000 kwh par foyer, pour 2,2 personnes par foyer)

**Sources ADEME, CRE et RTE_Consumation moyenne tous usages confondus

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

L'implantation d'un parc de production d'énergie solaire, en plus d'être vertueux pour l'environnement présente des **retombées économiques** pour le territoire. Elles sont d'ordre **fiscales**, via les taxes inhérentes à l'exploitation d'un tel actif et versées au territoire.



Commune de **Rosoy**

TFPB : 7 000 €/an
IFER : 17 000 €/an

Soit au total

Grand Sénonais

TFPB : 2 000 €/an
IFER : 42 000 €/an
CFE : 10 000 €/an

TFPB : 9 000 €/an
IFER : 59 000 €/an
CFE : 10 000 €/an

DEFINITIONS

TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau.

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises.w



BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

DEPUIS PLUS DE 20 ANS, BORALEX INVESTIT DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ENR* EN FRANCE

*Énergies renouvelables

Développement, construction et exploitation de sites de production d'énergie renouvelable

70 PARCS ÉOLIENS 5 PARCS SOLAIRES 2 ACTIFS DE STOCKAGE

PUISSANCE TOTALE INSTALLÉE

1,2GW

1 million de français alimentés chaque année en énergie verte

16 agences et de bases de maintenance au plus près des sites.

+300 Employé(e)s

DANS LE GRAND EST ET LA BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

PUISSANCE INSTALLÉE EN EXPLOITATION

200 MW

1 agence à Verrières (10)

15 salarié(e)s en charge de : Développement de projet EnR Exploitation et maintenance de sites

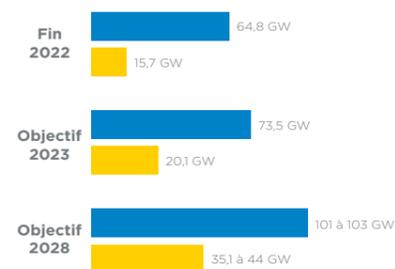
150 MWC DE PROJET SOLAIRES EN DÉVELOPPEMENT

14 PARCS ÉOLIENS EN EXPLOITATION ET 200 MW DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

1 ACTIF DE STOCKAGE EN EXPLOITATION

LA FRANCE ET SES OBJECTIFS ÉNERGÉTIQUES

Aujourd'hui, si notre approvisionnement électrique repose en grande partie sur le nucléaire, les énergies renouvelables, dont le solaire, sont indispensables au mix énergétique. Cela a été souligné par RTE, par le GIEC à multiples reprises et par l'État en lien avec les enjeux énergétiques critiques du moment.



■ Toutes énergies renouvelables confondues
■ Énergie photovoltaïque

Représentation des Objectifs de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) des capacités d'énergies renouvelables et photovoltaïques installées en France

Dans ce contexte et pour favoriser l'atteinte des objectifs EnR, la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, est venu matérialiser l'ambition portée par le gouvernement de diviser par deux les délais de réalisation des projets d'énergies renouvelables.

Depuis cette date, les communes jouent un rôle clé dans l'identification des zones propices à l'accélération du développement des énergies renouvelables.

Boralex S.A.S.
18 rue Jean Moulin
10390 Verrières

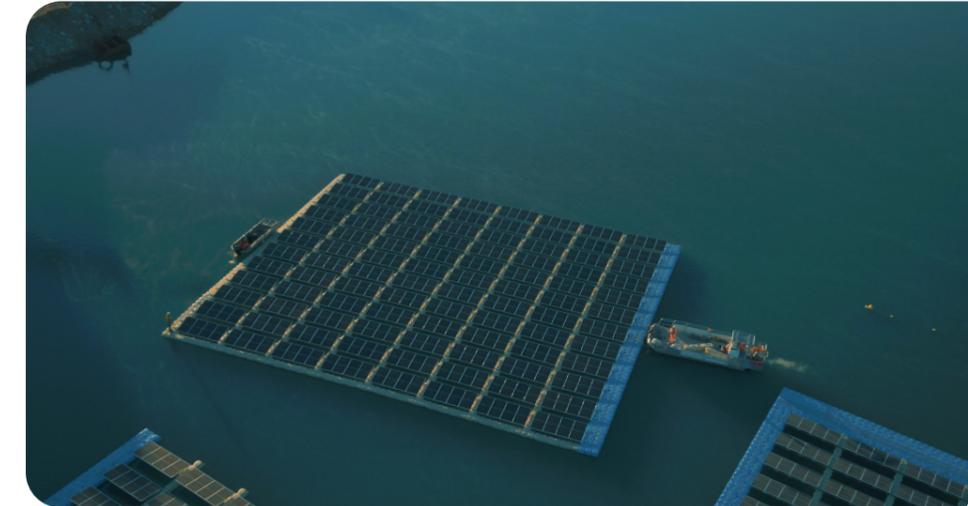
@boralexurope boralex.com

Photos non contractuelles
Imprimé sur du papier 100 % recyclé
Publication : © Boralex SAS

BORALEX

Le Journal du Solaire

PLAINE DE NANGES - NUMÉRO 3 / AVRIL 2024



UN PROJET SOLAIRE SUR LES COMMUNES DE ROSOY ET ETIGNY

Les énergies renouvelables, essentielles par nature, sont désormais nécessaires. Chez Boralex, nous sommes plongés dans ce nouveau monde énergétique depuis plus de 20 ans. Nous produisons de l'électricité verte, de façon durable pour les générations futures.

Nous savons que nos territoires sont une chance. En France, nous n'avons pas de pétrole mais nous avons de l'eau et des cultures, nous avons du vent et du soleil. Seules les énergies renouvelables sont capables de rapprocher la production de la consommation, de remettre l'énergie dans le quotidien des français. C'est pourquoi lorsque nous arrivons sur un territoire, nous nous inscrivons dans une logique de temporalité et veillons à développer petit à petit, avec les parties prenantes, une relation durable et devenir voisins pour, in fine, fournir de l'énergie renouvelable pour tous.

Boralex porte un projet photovoltaïque sur les communes d'Etigny et de Rosoy, sur une ancienne gravière exploitée par Lafarge. Le site d'implantation du projet photovoltaïque de la Plaine de Nange est la cible prioritaire des pouvoirs publics qui incitent le développement des parcs photovoltaïques au sol sur les terrains dégradés ou anthropisés.

Ce troisième numéro du Journal du Solaire est une démarche volontaire de la part de Boralex afin d'informer, en accord avec ses parties prenantes, le territoire sur les grandes étapes du projet.

À VOTRE ÉCOUTE

Vous avez des questions sur le projet solaire ou souhaitez recevoir les prochains numéros de ce Journal du Solaire directement par email ? Nous vous invitons à envoyer votre demande accompagnée du nom du projet et de vos coordonnées à l'adresse suivante :

henri.dejotemps@boralex.com

PROJET SOLAIRE

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

L'enquête publique s'est déroulée du 25 septembre au 26 octobre 2023, aboutissant à un avis favorable du commissaire enquêteur pour le projet photovoltaïque de la Plaine de Nange. Ses conclusions ont été transmises au préfet le 17 novembre 2023. Ce dernier disposait alors de deux mois pour statuer sur la demande de permis de construire. Le 15 janvier 2024, nous avons reçu **l'arrêté préfectoral d'autorisation** concernant nos cinq demandes de permis de construire pour le projet.

Maintenant que le projet est autorisé et exempt de tout recours, nous nous concentrons sur les étapes à venir : finaliser les études techniques, consulter les fournisseurs pour les modules photovoltaïques, câbles, flotteurs, onduleurs, et solliciter des entreprises pour la mise en œuvre (VRD, poseur, écologue). Enfin, la finalisation du financement bancaire est essentielle pour lancer le projet et débiter les travaux.

Ce parc solaire est prévu pour générer **ses premiers kilowattheures renouvelables et décarbonés à partir de mi-2026**. Bien que nous ayons participé à un programme d'expérimentation avec Enedis afin d'anticiper au maximum le raccordement au réseau électrique public, la disponibilité effective de cette connexion, incluant les travaux nécessaires, est programmée pour février 2026. Nous sommes activement en collaboration avec Enedis pour optimiser cette échéance et mettre en service ce parc dès que possible.

POURQUOI 5 PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Nous avons segmenté le projet en cinq parties pour plusieurs raisons stratégiques :

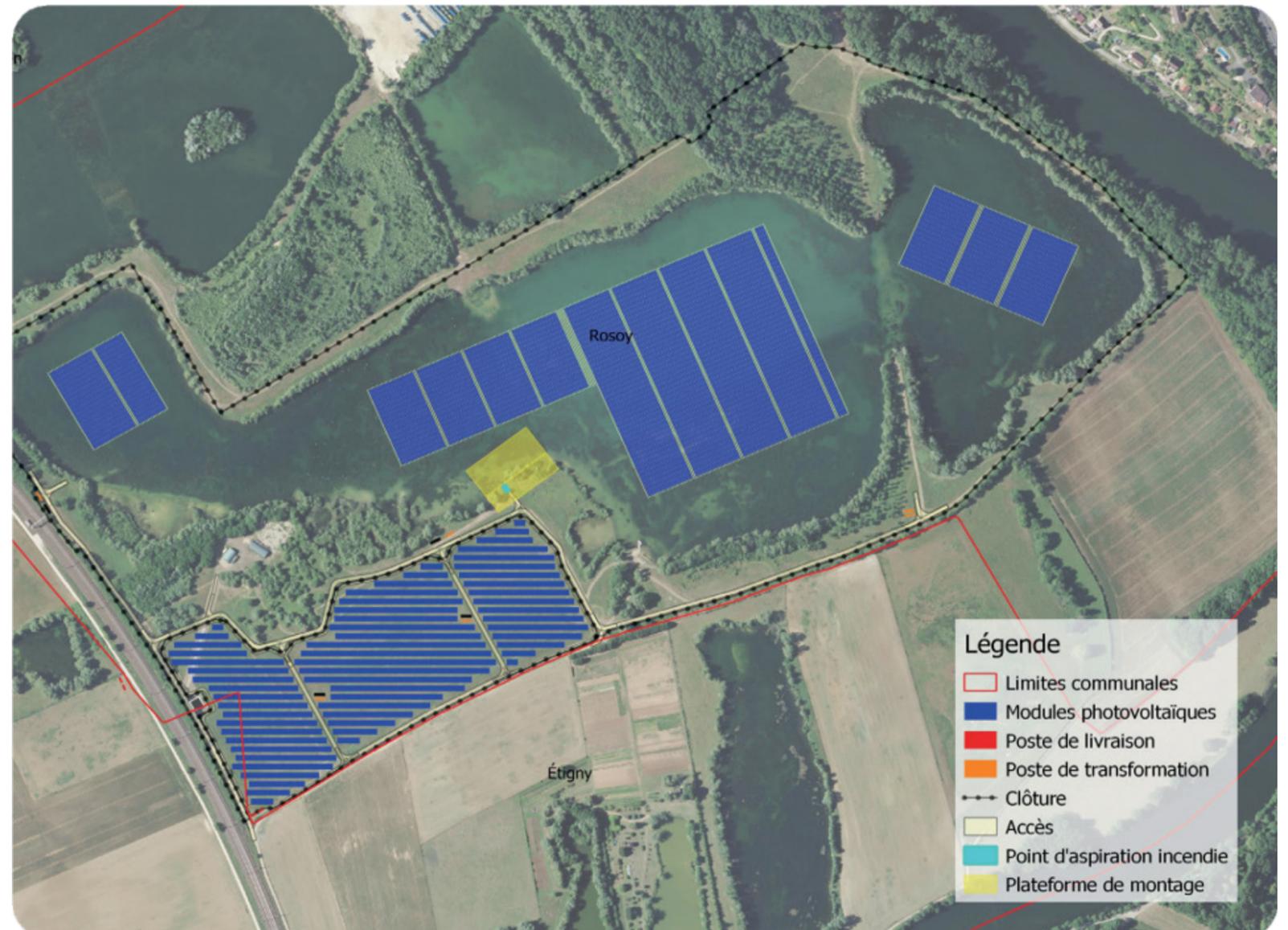
- Le projet s'étend sur deux communes, Rosoy et Etigny, nécessitant ainsi le dépôt d'une demande de permis distincte dans chacune de ces localités ;
- Notre intention de mener des projets novateurs impliquant de petits îlots flottants a conduit à la nécessité d'obtenir des permis séparés pour ces structures spécifiques ;
- Dans le souci de simplifier la connexion au réseau électrique public, nous avons délibérément laissé ouverte la possibilité de raccorder le projet de part et d'autre des voies de chemin de fer. En conséquence, nous disposons d'un permis de l'autre côté de ces voies, offrant ainsi une flexibilité dans la mise en œuvre du raccordement électrique.

CHRONOLOGIE

- 🌟 **2020**
Printemps : Signature des accords fonciers, rencontre des élus et lancement de l'étude environnementale
Automne : Réalisation des études techniques
- 🌟 **2021**
Printemps : Lancement de l'étude technique globale et de l'étude paysagère
Été : Conception du dossier administratif
1^{er} octobre : Dépôt de la demande d'autorisation de Permis de Construire (PC)
- 🌟 **2022 - 2023**
Instruction du dossier par la DDT
- 🌟 **Octobre 2023**
Enquête publique
- 🌟 **15 janvier 2024**
Autorisation du permis de construire

PLANNING PRÉVISIONNEL

- 🌟 **Septembre 2024**
Début des travaux
- 🌟 **Horizon 2026**
Mise en service



Localisation du projet de centrale photovoltaïque flottant sur les communes de Rosoy et Etigny